



Garde d'enfant vacances scolaires

Par **Sof60**, le **14/04/2016** à **07:03**

Bonjour,

Dans mon jugement je dois récupérer ma fille à la sortie de L Ecole pendant les vacances scolaires. Il est précisé que le samedi à elle n'a pas classe je la récupère le vendredi.

Ma fille n'a pas école ce vendredi car la maîtresse est absente et l'école conseil fortement de garder l'enfant chez soi sinon elle ira dans une autre classe.

J'ai voulu la récupérer là jeudi apres la classe vu que c'est donc le début des vacances et sa mère s'y oppose.

Que dois-je faire?

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **14/04/2016** à **10:15**

Bonjour,

rien ! pour un jour !? et non le début des vacances c'est le vendredi ! le fait qu'elle n'ait pas classe ce vendredi est exceptionnel ? Mais ce n'est pas le début des vacances pour autant !?

Par **Sof60**, le **14/04/2016** à **10:22**

Oui c'est exceptionnel la maîtresse étant malade.

Oh oui pour un jour cela fait 6ans et c'est tjr autant conflictuel pour des petits trucs.

mais vu qu'elle ne sera pas à l'école vendredi ou dois-je la récupérer car le lieu D habitation n'est pas à côté. Et sur mon jugement c'est marqué à la sortie d'école.

Par **Tisuisse**, le **14/04/2016** à **10:30**

Bonjour,

Dans ce cas, que votre fille aille à l'école vendredi, elle sera accueillie dans une autre classe et vous la récupérez à la sortie comme il est dit dans le jugement.

Par **Sof60**, le **14/04/2016** à **10:33**

Elle n'y sera pas sa mère ne l'a met pas.

Par **Tisuisse**, le **14/04/2016** à **10:56**

Vous irez donc à la sortie de l'école, la mère devra y être présente afin de vous remettre votre fille. Si elle n'est pas là vous déposerez plainte pour "non présentation d'enfant". Informez la mère de votre décision.

Par **Sof60**, le **14/04/2016** à **11:04**

Je vous remercie de votre aide.

C'est vraie que cela devient compliqué. Elle a refusé de me la laisser jeudi soir sortie d'école car dans mon mail je lui ai dis que je serai ce soir à 16h30 à la sortie d'école donc comme je ne lui ai pas demandé gentiment en utilisant " s'il te plaît je pourrai récupérer ma fille ...merci ..." Elle refuse.

Par **Visiteur**, le **14/04/2016** à **11:24**

oui effectivement... ça va loin...